

Le 2 septembre 2021

CAMPAGNE DE DEMANDE DE BOURSE DE LYCEE  
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

La deuxième période de la campagne de bourse nationale de lycée pour l'année scolaire 2021-2022 se déroule **du 2 septembre au 21 octobre 2021.**

Elle concerne :

- **Les élèves qui étaient en 3<sup>ème</sup> l'année dernière et qui n'ont pas fait de demande au collège au mois de juin 2021**
- **Les élèves arrivant en 3<sup>ème</sup> prépa métiers au lycée**
- **Les élèves scolarisés en 1<sup>ère</sup> professionnelle, terminale professionnelle ou en Terminale CAP non boursiers en 2020/2021**

**Important : les élèves scolarisés au lycée Jacquard l'année dernière et boursiers en 2020/2021 n'ont aucune démarche à faire. La bourse est reconduite automatiquement jusqu'à la fin de scolarité (sauf cas particulier).**

Les demandes de bourse sont à saisir en ligne en se connectant au portail Scolarité-Services : un mail sera transmis aux responsables légaux début septembre avec un code d'accès.

Pour les familles rencontrant des difficultés d'accès au site ou n'ayant pas d'adresse mail, un dossier papier sera remis à l'élève qui se présentera au service intendance.

Vous trouverez en pièces jointes une affiche d'information pour la saisie en ligne et le barème pour l'attribution de la bourse.

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez vous adresser au service intendance ou auprès de l'assistante sociale du lycée.